

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Juillet-août 2015

imprimé le dernier samedi du mois

Horaires des messes/confessions pour les mois de juillet et août

Saint-Joseph-des-Carmes

MESSES

Le dimanche : messe chantée à 10h30
en semaine : messe lue à 7h45

CONFESSIONS

Dimanche : 10h00 - 10h25
en semaine: - sur demande, après la messe
- et le samedi : 16h - 17h00

Saint-Dominique-du-Cammarou

MESSES

Le dimanche : messe chantée à 9h30
en semaine : messe lue à 8h

CONFESSIONS

Dimanche : 8h30 - 9h20
Le samedi: après l'action de grâce de la messe
et de 17h30 à 19h00

L'éditorial

Puisque l'été approche, terminons en douceur ! Je me permets donc simplement de vous recommander quelques lectures. Ainsi les congés pourront servir à quelques remises en ordre spirituelles, outre le repos des forces physiques. Sans doute, bien des lectures importantes nous sont proposées, mais je me permets de suggérer des lectures simples, qui nous permettront peut-être de remettre notre âme d'aplomb dans les temps troublés que nous vivons.

La première est un classique, tellement classique que nous n'en percevons peut-être plus l'importance. Il s'agit d'**Amour et silence**, par un chartreux (Dom J.-B. Porion). En voici les premières lignes, peut-être les plus importantes car elles définissent la thèse majeure du livre qui est le cœur de la vie chrétienne.

« Notre-Seigneur nous dit que le Royaume de Dieu est parmi nous (Luc XVII, 21). Non seulement parmi nous, mais au plus intime de notre être : "Celui qui m'aime, gardera ma parole, et mon Père l'aimera, nous viendrons en lui et nous établirons en lui notre demeure" (Jean XIV, 23).

Nous oublions malheureusement trop ces vérités. Il y a bien des âmes qui, dans l'Église, s'efforcent de vivre honnêtement, et cherchent à se rapprocher d'un certain idéal de pureté morale, mais combien peu savent se tenir élevées dans la foi,

soutenues par l'espérance et embrasées de charité, pour participer complètement à la vie que Jésus veut nous communiquer. Nous sommes entourés, enveloppés, de prévenances divines nous avons tout ce qui est requis pour commencer dès aujourd'hui une existence sublime d'intimité avec Dieu. Ayons donc la volonté de **VIVRE** notre **VIE SURNATURELLE**. Nous connaissons les principes et le chemin nous est ouvert : ce serait donc une faute de notre part de ne pas nous y engager.

Car il faut bien l'avouer, "les enfants de ce siècle sont plus habiles dans leurs affaires que les enfants de lumière" (Luc XVI, 8). Nous avons en effet reçu un trésor infini que nous ne savons pas apprécier, et cet oubli où nous sommes de sa véritable valeur ne nous permet pas de l'exploiter comme il conviendrait. N'est-ce pas notre négligence que Notre-Seigneur a visée lorsqu'Il a parlé du talent stérile que le serviteur maladroit cache inutilement dans la terre ? (Matth. XXV, 18).

Et pourtant Jésus fait plus que nous offrir le trésor de son amour intime. Il nous presse avec tant d'insistance qu'Il semble nous contraindre à l'accepter. Il agit un peu envers nous comme à l'égard de ces misérables, ces infirmes dont parle l'Évangile, qui n'avaient même plus la liberté de refuser l'invitation au divin banquet : "Force-les d'entrer" (Luc XIV, 23). Nous entendrons cet appel, et dès maintenant la prière de l'Église sera notre prière : "Donnez-nous, Seigneur, l'accroissement de la foi, de l'espé-

rance et de la charité" (XIII^e dimanche après la Pentecôte).

Ne nous contentons pas de quelques actes de piété au commencement et au cours de nos journées. De telles pratiques ne constituent pas une VIE : ce nom suppose une activité permanente, continue. Or Notre Seigneur veut être notre vie : "Je suis la Vie" (Jean XI, 25). C'est donc sans cesse qu'il faut adhérer à Dieu. Jésus ne nous demande pas tel geste ou telle formule de piété ou de dévotion : Il nous demande tous nos instants, toutes nos forces, toute notre âme pour nous faire, en échange, commencer ici-bas notre vie éternelle. Sachons correspondre à l'appel du Christ, pour respirer enfin l'air pur et lumineux de la vérité et de la charité éternelles. »

« Il faut déclarer sans détour la vanité parfaite d'un ascétisme qui n'a d'autre idéal que le perfectionnement du moi, de cet ascétisme que l'on pourrait appeler égocentrique. Les résultats qu'il donne sont bien maigres, et bien décevants les fruits que l'on en tire : qui n'a semé que selon l'homme ne moissonnera que de l'humain.

L'ascétisme chrétien repose tout entier sur un principe divin, et ce même principe l'inspire, l'anime et le conduit jusqu'à son terme : "Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces" (Deut. VI, 5 et Matth. XXII, 37). C'est le résumé et l'essence de la Loi ancienne : la Loi nouvelle n'a fait que reprendre ce premier et suprême commandement, l'expliquer et le promulguer universellement dans toute sa simplicité et force divines. Il faut, dès le début de la vie spirituelle, orienter l'âme vers cette plénitude de l'amour, vers Dieu seul. Agir autrement, c'est méconnaître le sens profond du christianisme. C'est revenir à l'effort égoïste, à l'égoïsme vaniteux de certaines morales païennes - stoïcisme d'autrefois et d'aujourd'hui -, culture si pénible d'un orgueil si mesquin ! »

La deuxième est une conférence du P. de Chivré **La confiance ou l'héroïsme dans les relations sociales** dans le carnet spirituel n° 21 sur *La confiance*. J'en extrais quelques lignes : « Les chrétiens immergés dans la société paganisée n'attirent plus la confiance à force de rêver de la provoquer en s'identifiant aux paganisés du siècle. »

« Les chrétiens ne distribuent pas leur foi, ils ne savent plus la monnayer sans en avoir l'air par

des réflexions irrésistibles qui déclenchent la confiance des réparties, venant des profondeurs de l'âme au lieu de fleurir comme les nénuphars sur l'eau fangeuse des protocoles.

Les gens attendent, les entourages attendent, les familles attendent, les étrangers attendent, les vagabonds attendent d'avoir confiance. Ils attendent, comme du bon pain, des âmes de grâce leur parlant d'autre chose que de ce qu'on entend dans les journaux ou à la radio : ils attendent de deviner des âmes de Dieu les faisant vibrer sur le clavier secret des confidences et des inquiétudes surnaturelles ; ils attendent que leurs inerties soient vaincues par nos vies intérieures, ils attendent... et sont aux abois de ne trouver personne.

Le devoir d'être social, le voilà impérieux et redoutable, car pour Dieu il jugera de la sincérité de notre amour : "Ce que vous avez fait à l'un de ces petits, c'est à Moi-même que vous l'avez fait."

Il faut croire les autres attentifs aux occasions de confidences beaucoup plus que nous ne le supposons. Il faut savoir leur déception et parfois leur mépris inavoué de nous constater si nuls et si semblables aux païens et parfois moins qu'eux. Oser proposer, oser éveiller, oser provoquer, oser se révéler porteur de Dieu auprès d'un silencieux, d'un inquiet, d'un révolté. Distribuer sans impératif, mais distribuer à la mesure de l'attente, et discrètement s'effacer pour laisser chez eux le délicieux souvenir d'avoir enfin entendu un chrétien, un chrétien en accord avec la peine pour la transfigurer, voilà qui est social et qui est rare. »

Je pense qu'il est inutile d'aller plus loin, et d'indiquer les applications concrètes de ces principes, même si nous constatons souvent que si nous sommes tous d'accord sur les principes, nous le sommes moins lorsqu'il s'agit des conclusions pratiques, relevant plus de la morale quotidienne et concrète telle qu'il arrive aux prêtres de la suggérer !

Mais l'heure est au repos, et nous nous retrouverons en septembre pour continuer ensemble notre marche dans une plus grande fidélité à l'Évangile dans une époque où, même au sein de l'Église, une miséricorde aveugle et flasque l'emporte sur la foi éclairée par le Cœur transpercé de Jésus et le Cœur douloureux de sa Sainte Mère.

Le Seignadou

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

L'effectif des bonnes volontés assurant le ménage de la nef de l'église demeure trop faible pour permettre un roulement qui ne soit que mensuel. Afin que la liturgie continue d'être célébrée dans des conditions décentes pour le Bon Dieu, nous remercions d'avance toutes les personnes qui viendront donner de leur temps pendant l'été ainsi qu'à la rentrée prochaine.

Contactez le Frère Jean-Baptiste (04.68.76.68.43) ou M. Gassedat (06.06.56.47.16)

La voix des supérieurs

Dans une conférence du 20 janvier 2015, le cardinal Maradiaga considère que la miséricorde doit insuffler un nouvel esprit aux réformes introduites par le concile Vatican II, pour ouvrir l'Église au monde d'aujourd'hui. Ainsi instrumentalisée, la miséricorde est coupée du repentir des fautes ; elle ne semble plus qu'un regard complaisant sur le pécheur et son péché.

En vue de la prochaine Année sainte, Mgr Fellay rappelle dans sa Lettre aux Amis et Bienfaiteurs de la FSSPX n° 84, qu'il faut opérer un discernement sérieux entre cette miséricorde tronquée et la miséricorde entière qui invite pleinement à la conversion, au rejet du péché. Nos prières et nos pénitences, au cours de cette année, doivent être une réponse à la demande du Cœur douloureux et immaculé de Marie à Fatima, dont nous célébrerons le centenaire des apparitions en 2017.

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup pour constater l'état de crise dans lequel se trouve notre Mère la sainte Église. Cependant, ces derniers temps, un certain nombre d'indices inquiétants nous poussent à penser que nous entrons dans une phase encore plus intense de troubles et de confusion. La perte d'unité dans l'Église se fait toujours plus visible, tant du côté de la foi et des mœurs, que de la liturgie et du gouvernement, et il n'est pas hasardeux de présager une période très difficile devant nous. A moins d'un miracle, il est à craindre un temps où les âmes seront davantage encore livrées à elles-mêmes, ne trouvant plus un soutien – pourtant si nécessaire – de la part de la hiérarchie dans son ensemble.

UNE NOUVELLE MISÉRICORDE AU SECOURS DES RÉFORMES CONCILIAIRES — Entre autres exemples, pour illustrer notre propos, une conférence a été donnée par le cardinal Oscar Andres Rodriguez Maradiaga, coordinateur du groupe des cardinaux auquel le pape François a confié la réflexion sur la réforme de la Curie romaine. Cette conférence, donnée le 20 janvier 2015 à l'université Santa Clara, en Californie, a le mérite d'offrir un aperçu de la vision qui guide les plus proches conseillers du pape. Une première idée est que ce dernier entend réaliser ses réformes – et il faut comprendre par là l'ensemble des réformes entreprises depuis le concile Vatican II – d'une manière telle qu'elles deviennent irréversibles. Cette volonté de ne plus jamais revenir en arrière se trouve d'ailleurs exprimée en d'autres passages de la même conférence.

Cependant les réformes déjà réalisées sont en danger, reconnaît le cardinal hondurien, du fait qu'elles ont causé une crise grave dans l'Église. La raison en est que toute réforme doit être animée d'un esprit, qui en est l'âme. Or les réformes conciliaires n'ont pas respecté ce principe. Au contraire, elles se sont réalisées, nous dit-il, en laissant intact le vieil esprit, l'esprit traditionnel, ce qui a eu pour résultat que ces réformes en partie n'ont pas été comprises, et qu'elles n'ont guère été suivies des effets escomptés, jusqu'à provoquer une sorte de schizophrénie dans l'Église.

Le cardinal Rodriguez Maradiaga affirme qu'il ne faut cependant pas revenir en arrière. Mais il reste, selon lui, à insuffler un esprit correspondant aux réformes, afin de les motiver, de les dynamiser. Cet

esprit, c'est la miséricorde. Et justement, le pape vient d'annoncer une Année sainte de la Miséricorde...

LA VRAIE MISÉRICORDE SELON LE SACRÉ-CŒUR — De quoi s'agit-il exactement ? En soi, la miséricorde est un mot qui est cher au cœur de tout catholique, car il exprime la manifestation la plus touchante de l'amour de Dieu envers nous. Dans les siècles passés, les apparitions du Sacré-Cœur ne sont pas autre chose qu'une révélation plus intense de cette miséricorde de Dieu envers les hommes. Il faut en dire tout autant de la dévotion au Cœur douloureux et immaculé de Marie. Cependant la vraie miséricorde, qui implique ce premier mouvement extrêmement touchant de Dieu envers le pécheur et sa misère, se continue dans un mouvement de conversion de la créature vers Dieu : « *Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive* » (Ez. XXXIII, 11). D'où l'insistance des Évangiles sur le devoir de conversion, de renoncement et de pénitence. Notre Seigneur est allé jusqu'à dire : « *si vous ne faites pas pénitence, vous mourrez tous* » (Lc XIII, 5). Cet appel à la conversion, c'est le fond de l'Évangile, que l'on trouve aussi bien chez saint Jean-Baptiste que chez saint Pierre. Lorsque les pécheurs, touchés par la prédication, demandent ce qu'ils doivent faire, ils n'entendent que cette voix : « *convertissez-vous, et faites pénitence* ». La sainte Vierge dans les apparitions de ces derniers siècles, à La Salette comme à Lourdes ou Fatima, ne dit pas autre chose : « *prière et pénitence* ».

Or les nouveaux prédicateurs d'une nouvelle miséricorde insistent tellement sur le premier pas fait par Dieu vers les hommes perdus par le péché, l'ignorance, la misère, qu'ils omettent trop souvent ce deuxième mouvement qui doit venir de la créature : le repentir, la conversion, le rejet du péché. Finalement la nouvelle miséricorde n'est rien d'autre qu'un regard complaisant sur le péché. Dieu vous aime... dans tous les cas.

LA NOUVELLE MISÉRICORDE COUPÉE DU REPENTIR — Les exemples de miséricorde donnés par le cardinal Maradiaga ne laissent malheureusement guère place au doute. Il affirme ainsi la place totale et entière dans la vie de l'Église des chrétiens qui ont brisé leur mariage et ont fondé une famille « *recomposée* ». Sans plus... et même il annonce un ciel égal à celui des saints pour ceux qui ont quitté l'Église lorsqu'ils se trouvaient dans des situations

de péché. Manifestement il reproche aux ministres d'avoir exprimé leur réprobation à ces pauvres pécheurs... Voilà la nouvelle miséricorde, la nouvelle spiritualité qui doit fixer pour toujours les réformes des institutions et des mœurs de l'Église, tant celles déjà réalisées depuis le Concile, que les nouvelles envisagées maintenant ! Cela est gravissime. Mais cela peut aussi nous aider à comprendre pourquoi nous sommes tant opposés à ce que l'on nomme « l'esprit du Concile ». En effet, c'est au nom de ce nouvel esprit que les réformes ont été introduites, un esprit qui n'est certainement pas traditionnel. Nous disons que cet esprit a tout gâté dans le Concile, même les parties que l'on peut comprendre de manière catholique... Cet esprit est une adaptation au monde, c'est un regard de complaisance pour ses chutes, ses tentations, au nom de la bonté, de la miséricorde, de l'amour. Ainsi, par exemple, on ne dit plus que les autres religions sont fausses, affirmation qui pourtant est celle du magistère de tous les temps. On n'enseigne plus les dangers du monde, et même le diable a presque totalement disparu du vocabulaire ecclésiastique depuis cinquante ans. Cet esprit explique les souffrances actuelles de notre Mère la sainte Église dont l'autorité s'amoin-drit malgré ses ouvertures en direction du monde, perdant chaque jour davantage de membres, de prêtres, et voyant diminuer son influence sur la société contemporaine. L'Irlande naguère si catholique, où le « mariage » entre personnes de même sexe vient d'être légalisé, en est un exemple affligeant.

Peut-on tronquer la miséricorde, la couper d'une nécessaire pénitence, comme le fait le cardinal Maradiaga, dans le but avoué de redonner un esprit nouveau aux réformes conciliaires, en rupture avec l'esprit traditionnel ? Certes non ! Est-il l'interprète de la pensée du pape François dans cette conférence prononcée trois mois avant la bulle d'indiction de l'Année sainte ? Il est bien difficile de le savoir tant les messages qui parviennent de Rome, depuis deux ans, sont contradictoires, comme le reconnaissent certains cardinaux en privé et plusieurs vaticanistes ouvertement.

SAVOIR DISCERNER ENTRE UNE MISÉRICORDE TRONQUÉE ET LA MISÉRICORDE PLEINE — Faudra-t-il en conséquence se priver des grâces d'une Année sainte ? Bien au contraire. Lorsque les écluses de la grâce sont grandes ouvertes, il faut la recevoir en abondance ! Une Année sainte est une grande grâce pour tous les membres de l'Église. Vivons donc de la vraie miséricorde, comme nous l'enseignent toutes les pages de l'Évangile et de la liturgie traditionnelle. Conformément au « discernement préalable » [1] sur lequel Mgr Lefebvre a fondé la conduite de la Fraternité Saint-Pie X, en ces temps de confusion, rejetons une miséricorde tronquée et vivons pleinement de la miséricorde entière.

Un mot que nous rencontrons si souvent et qui manifestement doit se trouver dans notre bouche est *Miserere*. Ce mot indique, de notre part, la reconnaissance de notre misère, puis l'appel à la miséricorde de Dieu. La conscience de notre misère

nous fait demander pardon, nous remplit de contrition, et s'accompagne de la volonté de ne plus pécher. Le vrai amour qui inspire ce mouvement nous fait comprendre la nécessité de réparer pour nos péchés. D'où le sacrifice expiatoire et satisfactoire. Ces différents mouvements sont nécessaires à la conversion qui obtient le pardon du Dieu de miséricorde, qui – en vérité – ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. La prétention au bonheur éternel est complètement illusoire chez celui qui ne veut pas rompre avec ses habitudes de pécher, qui ne veut pas sérieusement fuir les occasions de tomber, ni prendre la résolution de ne plus recommencer.

Prêcher une miséricorde sans la nécessaire conversion des pauvres pécheurs serait un message vide de sens pour le ciel, un piège diabolique qui tranquilliserait le monde dans sa folie et sa rébellion de plus en plus ouverte contre Dieu. Alors que le ciel est formel : « *de Dieu, on ne se moque pas* » (Gal. VI, 7). La vie des hommes dans le monde d'aujourd'hui appelle la colère de Dieu de tous côtés. Le massacre des innocents dans le sein de leur mère, par millions, la légalisation d'unions contre nature, l'euthanasie sont autant de crimes qui crient contre le ciel, sans parler de toutes les sortes d'injustices...

LA MISÉRICORDE SELON LE CŒUR DOULOUREUX ET IMMACULÉ DE MARIE — Prenons au sérieux cet appel à la miséricorde, mais comme les habitants de Ninive ! Allons à la recherche des brebis perdues, prions pour la conversion des âmes, pratiquons autant que nous le pouvons toutes les œuvres de miséricorde, matérielles mais surtout spirituelles, car ce sont elles qui font le plus défaut.

Si Notre Dame a pu dire, il y a plus d'un siècle, qu'elle avait toutes les peines à retenir le bras vengeur de son Fils... que dirait-elle aujourd'hui ?

Pour nous, chers fidèles, nous devons profiter de cette Année sainte pour demander au Dieu de miséricorde une conversion toujours plus profonde à la sainteté, implorer les grâces et les pardons de sa miséricorde infinie. Nous allons préparer le centenaire des apparitions de Notre Dame à Fatima en pratiquant et en propageant de toutes nos forces la dévotion à son Cœur douloureux et immaculé, comme elle l'a réclamée. Nous supplierons encore et toujours que ses demandes, en particulier la consécration de la Russie, soient enfin écoutées comme il se doit. Il n'y a aucune opposition entre ces pensées tournées vers Marie et l'Année de la Miséricorde, bien au contraire ! Ne séparons pas ceux que Dieu veut voir unis : les deux Cœurs de Jésus et de Marie, comme l'a expliqué Notre Seigneur à Sœur Lucie de Fatima. Chaque district de la Fraternité vous communiquera les œuvres particulières à pratiquer afin de bénéficier de toutes les grâces que la Miséricorde divine nous accordera pendant cette Année sainte.

Et ainsi nous apporterons de la meilleure manière possible notre collaboration à la volonté miséricordieuse de Dieu de sauver tous les hommes de bonne volonté.

Daigne Notre Seigneur vous bénir pour votre générosité et, en ce jour de la Pentecôte, vous accorder ses grâces abondantes de foi et de charité.

Mgr Bernard Fellay
Dimanche de la Pentecôte, 24 mai 2015

Note [1] : « *Pratiquement notre attitude doit se fonder sur un discernement préalable, rendu nécessaire par ces circonstances extraordinaires d'un pape ga-*

*gné au libéralisme. Ce discernement, le voici : lorsque le pape dit quelque chose qui est conforme à la tradition, nous le suivons ; quand il dit quelque chose qui va à l'encontre de notre foi, ou qu'il encourage, ou laisse faire quelque chose qui nuit à notre foi, alors nous ne pouvons pas le suivre ! Ceci pour la raison fondamentale que l'Église, le pape, la hiérarchie sont au service de la foi. Ce ne sont pas eux qui font la foi, ils doivent la servir. La foi ne se fait pas, elle est immuable, elle se transmet. » (Mgr Lefebvre, *Ils L'ont découronné*, Clovis, 2009, p. 259)*

Chronique de juin 2015

Le mois de juin est sans doute celui qui passe le plus vite de tous pendant l'année scolaire.

Il a commencé en beauté cette année, avec la fête du Saint-Sacrement. Les textes de cette belle fête ont pour auteur le grand saint Thomas d'Aquin. On raconte que le pape Urbain IV avait fait mandé au frère franciscain Bonaventure et au frère dominicain Thomas d'écrire chacun un projet d'office du Saint-Sacrement. Lorsque Thomas lut au souverain pontife son humble travail, le frère franciscain déchira tout simplement le sien...

C'est au cours de cette cérémonie que M. l'abbé Le Noac'h nous annonce le départ de M. l'abbé Graff, nommé prieur de Bordeaux. Émoi parmi les élèves et les fidèles... M. l'abbé Le Noac'h nous rappelle que la Fraternité Saint-Pie-X s'appelle aussi Fraternité des Apôtres de Jésus et Marie, et qu'un apôtre est toujours prêt à se rendre où Dieu l'envoie.

Du coup, le dimanche 14 juin, un apéritif paroissial est servi en l'honneur de M. l'abbé Graff, afin de permettre à tout le monde de venir le saluer, même si le départ n'est prévu que mi-août. C'est une joie de voir que beaucoup de fidèles sont venus ici entourer notre confrère et lui souhaiter bon courage pour son nouvel apostolat qui n'a rien d'une sinécure. En tous cas, M. l'abbé peut partir en sachant que tous nos fidèles le poursuivront de leurs prières !

Avec la fin de l'année, arrive le traditionnel méchoui des Carmes, samedi 20 juin. Beaucoup de monde se réunit sous le préau, parents, élèves, anciens, entourent les prêtres et les frères de l'école dans une ambiance de charité tout à fait sympathique. Le repas terminé, tout le monde se dirige vers le terrain de rugby - « Saint-Jo » oblige ! - pour assister au match entre les anciens et les élèves. Par respect pour les plus âgés, nous tairons le score final.

Enfin! C'est le cri de tous les garçons des Carmes en ce 23 juin, vigile de saint Jean-Baptiste, et départ en vacances pour tous les élèves. Après toutes ces longues semaines de travaux, certains vont

prendre un repos bien mérité, quand d'autres doivent envisager des congés plutôt studieux...

Mais la vie au domaine des Carmes ne s'arrête pas, loin de là. Restent les bacheliers, qui finissent le lendemain 24, et les *petits chanteurs de Saint-Joseph*, qui ont l'ambitieux projet d'enregistrer un CD ! Des heures et des heures de répétition pendant trois jours... Voilà commencent les vacances.

Un évènement assez intéressant pour le noter a lieu ce jeudi 25 à Carcassonne: Joseph Fadelle, le fameux converti de l'Islam qui a écrit le livre *Le prix à payer* donne une conférence devant de nombreuses personnes. Il tient un langage clair peu habituel aux oreilles de nos contemporains: « *Ce que j'ai vécu, c'est ce que vous allez vivre...* ». Prions pour la conversion des musulmans, et pour que les catholiques ouvrent les yeux sur ce qu'est vraiment l'Islam.

Au Cammazou, les cours ne s'arrêtent que le samedi 27 juin. La veille, les demoiselles du cours de Philosophie donnent un dîner où sont conviés les parents.

Le matin du même jour, M. l'abbé Peron, accompagné de M. l'abbé Quigley, du frère Jean-François et de M. Thomas, emmène l'armada des 40 *petits chanteurs de Saint-Joseph* qui viennent d'enregistrer le CD. Direction : la Suisse et Ecône. Mais que vont-ils faire ? Assister aux ordinations, bien sûr, mais tout un tas d'autres choses.

Il est temps avec la fin de l'année, de remercier du fond du cœur tous ceux qui se dévouent d'une manière ou d'une autre pour les œuvres de bien. Que tous ceux qui seront oubliés dans la liste qui suit nous pardonnent ! Les petites mains qui nettoient, rangent, raccommodent, cuisinent, décoorent, fleurissent, telles des fourmis besogneuses... La chorale de la paroisse, qui d'ailleurs ne demande qu'à s'agrandir ; les chauffeurs, qui dans la minute où l'on fait appel à eux sont toujours disponibles et combien d'autres encore, sans oublier bien sûr tous ceux qui prient !

À tous un grand merci, bonnes vacances et rendez-vous en septembre prochain !

Prochaines activités — dates à retenir

• **Mardi 04 août 2015**— Cérémonie de prises d'habit et voeux, au Cammazou

Réflexions sur la bulle *Misericordiae vultus* annonçant le jubilé extraordinaire de la Miséricorde

Le 11 avril dernier, le pape François a publié la Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. Le Souverain Pontife appelle à des actions pastorales intéressantes à accomplir tout au long du jubilé mais il y développe quelques idées qui nous laissent dans une grande perplexité. Sa démarche, en effet repose sur **trois contradictions** qui ne peuvent que nous inquiéter et auxquelles il nous est impossible d'adhérer pour **trois raisons**.

Première raison : cette démarche se veut en continuité avec les réformes entreprises depuis le dernier Concile. En effet, dans le n° 4 de la Bulle, le pape déclare son intention d'ouvrir la Porte Sainte « pour le cinquantième anniversaire de la conclusion du Concile œcuménique Vatican II », précisant que « l'Église ressent le besoin de garder vivant cet événement ». Or, un catholique, soucieux de rester fidèle à la foi de son baptême, et d'exercer les œuvres de miséricorde selon l'esprit de l'Église, ressent bien au contraire le besoin de conjurer les retombées de cet événement, qui fut en réalité « le déchaînement des forces du mal pour la ruine de l'Église » (1). Le pape François va jusqu'à jeter la suspicion sur le passé doctrinal et disciplinaire de l'Église, puisqu'il ose écrire, toujours en ce même n° 4, que « les murailles qui avaient trop longtemps enfermé l'Église comme dans une citadelle ayant été abattues, le temps était venu d'annoncer l'Évangile de façon renouvelée » !... On ne saurait prêcher la vraie miséricorde voulue par Notre Seigneur et prétendre continuer l'œuvre destructrice d'un concile qui a consacré dans la sainte Église le triomphe du libéralisme et du modernisme. La démarche du pape François repose ici sur une première contradiction à laquelle nous ne pouvons souscrire.

Deuxième raison : l'idée fondamentale de la miséricorde est reprise de l'enseignement faux et délétère du pape Jean-Paul II. Dans le n° 11 de la Bulle, François fait explicitement référence au passage de l'encyclique *Redemptor hominis*, qui rappelle la « dignité incomparable » de l'homme, dignité qui dans l'esprit de Jean-Paul II et de François, comme celui de Vatican II, est une dignité ontologique, dignité fautive en ce qu'elle fait abstraction de l'adhésion au vrai ou à l'erreur, au bien ou au mal. Et la miséricorde, motivée par le respect de cette fautive dignité, personnaliste et naturaliste, doit avoir pour objet principal de la redonner à ceux qui en sont privés. C'est d'ailleurs ce que déclare le pape à deux reprises, aux nn° 15 et 16. Qu'est-ce alors que la conversion, sinon un retour non plus à Dieu mais à l'homme et à sa dignité ? On ne saurait prêcher la miséricorde comme une œuvre de conversion et prôner la fautive dignité de l'homme. La démarche

du pape François repose ici sur une deuxième contradiction à laquelle nous ne pouvons souscrire.

Troisième raison : la principale œuvre de miséricorde spirituelle est d'instruire les ignorants en leur donnant la connaissance de la vérité. Et de quelle vérité doit-il s'agir en tout premier lieu, sinon de la vérité de la vraie foi, unique vérité religieuse de la foi catholique, dont la profession est indispensable au salut. Or, tout en affirmant au n° 15 la nécessité des œuvres de miséricorde spirituelle, le pape François renonce à affirmer cette primauté et cette exclusivité de la foi catholique, puisqu'il déclare au n° 23 que la valeur de cette miséricorde « dépasse les frontières de l'Église », car elle est « le lien avec le Judaïsme et l'Islam, qui la considèrent comme un des attributs les plus significatifs de Dieu ». Et de conclure : « Que cette Année Jubilaire, vécue dans la miséricorde, favorise la rencontre avec ces religions et les autres nobles traditions religieuses. Qu'elle nous rende plus ouverts au dialogue pour mieux nous connaître et nous comprendre ». On ne saurait en même temps prêcher les œuvres de miséricorde spirituelle et prôner l'indifférentisme religieux. La démarche du pape François repose sur une troisième contradiction tout à fait inacceptable.

Il est en outre à craindre que cette démarche, qui doit entrer en vigueur le 8 décembre prochain, à l'issue du prochain Synode annoncé pour l'automne, serve de caution aux décisions, qui auront été prises lors de cette assemblée. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, celle-ci renie la morale et la discipline de l'Église sur plusieurs de ses points essentiels, en acceptant de donner la communion eucharistique aux divorcés remariés et adoptant une vision plus positive à l'égard des couples homosexuels, il est clair que les catholiques auront une quatrième bonne raison de contester le bien-fondé de la démarche annoncée par le pape François. Car alors, celle-ci apparaîtra comme la garantie d'un scandale public, auquel nul catholique ne saurait donner son approbation.

L'esprit empoisonné du concile n'en finit donc pas de souffler. Décidément rien ne lui échappe, il corrompt et stérilise tout ce qu'il imprègne. Ce Jubilé sera donc bel et bien « extraordinaire »...

Abbé Christian Bouchacourt,
Supérieur du District de France, le 23 juin 2015

Note (1) : Mgr Lefebvre, « Le Concile ou le triomphe du libéralisme » dans *Fideliter* n° 59 (septembre-octobre 1987), p. 33.

Éphémérides du mois de juillet 2015

| | | Confessions | Messes |
|--------|---|--------------------|-----------|
| mer 1 | Fête du T. Précieux Sang de N. Seigneur, | | |
| | | 1ère classe, rouge | |
| jeu 2 | Visitation de la T. Sainte Vierge, Mém. de Saints Procès et Martinien, Martyrs | | |
| | | 2ème classe, blanc | |
| ven 3 | Saint Irénée, Evêque et Martyr | | |
| | | 3ème classe, rouge | |
| sam 4 | De la Sainte Vierge au samedi, | | |
| | | 4ème classe, blanc | 16h - 17h |
| dîm 5 | VIème Dimanche après la Pentecôte, Mém. de Solennité des Saints Pierre et Paul, | | |
| | | 2ème classe, rouge | |
| lun 6 | De la férie, | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| mar 7 | Saints Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| mer 8 | Sainte Elisabeth, Reine de Portugal, Veuve | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| jeu 9 | De la férie, | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| ven 10 | Saints 7 Frères Martyrs, et Saintes Rufine & Seconde, Martyres, | | |
| | | 3ème classe, rouge | |
| sam 11 | De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saint Pie Ier, Pape et Martyr | | |
| | | 4ème classe, blanc | 16h - 17h |
| dîm 12 | VIIème Dimanche après la Pentecôte, | | |
| | | 2ème classe, vert | |
| lun 13 | De la férie, | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| mar 14 | Saint Bonaventure, Evêque, Confesseur et Docteur | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| mer 15 | Saint Henri, Confesseur | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| jeu 16 | De la férie, Mém. de Notre Dame du Mont Carmel, | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| ven 17 | De la férie, Mém. de Saint Alexis, Confesseur | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| sam 18 | Saint Camille de Lellis, Confesseur Mém. de Sainte Symphorose et ses 7 fils, Martyrs | | |
| | | 3ème classe, blanc | 16h - 17h |
| dîm 19 | VIIIème Dimanche après la Pentecôte, | | |
| | | 2ème classe, vert | |
| lun 20 | Saint Jérôme Émilien, Confesseur Mém. de Sainte Marguerite, Vierge et Martyre | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| mar 21 | Saint Laurent de Brindes, Confesseur et Docteur Mém. de Sainte Praxède, Vierge | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| mer 22 | Sainte Marie-Madeleine, Pénitente | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| jeu 23 | Saint Apollinaire, Evêque et Martyr Mém. de Saint Liboire, Evêque et Confesseur | | |
| | | 3ème classe, rouge | |
| ven 24 | De la férie, Mém. de Sainte Christine, Vierge et Martyre | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| sam 25 | Saint Jacques le Majeur, Apôtre Mém. de Saint Christophe, Martyr | | |
| | | 2ème classe, rouge | |
| dîm 26 | IXème Dimanche après la Pentecôte, Mém. de Sainte Anne, Mère de la B. V. M., | | |
| | | 2ème classe, vert | 16h - 17h |
| lun 27 | De la férie, Mém. de Saint Pantaléon, Martyr | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| mar 28 | Saints Nazaire et Celse Mm., Victor Ier P. m. & Innocent Ier P. conf., | | |
| | | 2ème classe, rouge | |
| mar 28 | Sainte Marthe, Vierge Mém. de Saints Félix, Simplicie, Faustin et Béatrice, Martyrs | | |
| | | 3ème classe, blanc | |
| jeu 30 | De la férie, Mém. de Saints Abdon et Sennen, Martyrs | | |
| | | 4ème classe, vert | |
| ven 31 | Saint Ignace de Loyola, Confesseur | | |
| | | 3ème classe, blanc | |

Honoraires des messes

1 messe : 17 €

1 neuvaine : 170 €

1 trentain : 680 €

Ephémérides du mois d'août 2015

| | | | Confessions | Messes |
|--------|---|---------------------|-------------|------------------------|
| sam 1 | De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saints Machabées, Martyrs | 4ème classe, blanc | 16h - 17h | |
| dim 2 | Xème Dimanche après la Pentecôte, | 2ème classe, vert | | |
| lun 3 | De la férie, | 4ème classe, vert | | |
| mar 4 | Saint Dominique, Confesseur | 3ème classe, blanc | | |
| mer 5 | Dédicace de Sainte Marie-aux-Neiges, | 3ème classe, blanc | | |
| jeu 6 | Transfiguration de Notre-Seigneur, Mém. de Saints Xyste II Pape, Félicissime et Agapit, Martyrs | 2ème classe, blanc | | |
| ven 7 | Saint Gaëtan de Thienne, Confesseur Mém. de Saint Donat, Evêque et Martyr | 3ème classe, blanc | | |
| sam 8 | Saint Jean-Marie Vianney, Confesseur | 3ème classe, blanc | 16h - 17h | Messe de mariage |
| dim 9 | XIème Dimanche après la Pentecôte, | 2ème classe, vert | | |
| lun 10 | Saint Laurent, Martyr | 2ème classe, rouge | | |
| mar 11 | De la férie, Mém. de Saints Tiburce et Suzanne, Martyrs | 4ème classe, vert | | |
| mer 12 | Sainte Claire d'Assise, Vierge | 3ème classe, blanc | | |
| jeu 13 | De la férie, Mém. de Saints Hippolyte et Cassien, Martyrs | 4ème classe, vert | | |
| ven 14 | Vigile de l'Assomption, Mém. de Saint Eusèbe, | 2ème classe, violet | | |
| sam 15 | Assomption de la Très Sainte Vierge, | 1ère classe, blanc | 16h - 17h | 11h00 messe chantée |
| dim 16 | XIIème Dimanche après la Pentecôte, Mém. de Saint Joachim, Père de la B. V. M., Confesseur | 2ème classe, vert | | |
| lun 17 | Saint Hyacinthe, Confesseur | 3ème classe, blanc | | |
| mar 18 | De la férie, Mém. de Saint Agapit, Martyr | 4ème classe, vert | | |
| mer 19 | Saint Jean Eudes, Confesseur | 3ème classe, blanc | | |
| jeu 20 | Saint Bernard, Abbé et Docteur | 3ème classe, blanc | | |
| ven 21 | Sainte Jeanne de Chantal, Veuve | 3ème classe, blanc | | |
| sam 22 | Fête du Cœur Immaculé de Marie, Mém. de Saints Timothée, Hippolyte et Symphorien, Martyrs | 2ème classe, blanc | 16h - 17h | |
| dim 23 | XIIIème Dimanche après la Pentecôte, | 2ème classe, vert | | |
| lun 24 | Saint Barthélémy, Apôtre | 2ème classe, rouge | | |
| mar 25 | Saint Louis, Confesseur | 3ème classe, blanc | | |
| mer 26 | De la férie, Mém. de Saint Zéphyrin, Pape et Martyr | 4ème classe, vert | | |
| jeu 27 | Saint Joseph Calasanz, Confesseur | 3ème classe, blanc | | |
| ven 28 | Saint Augustin, Evêque, Confesseur et Docteur Mém. de Saint Hermès, Martyr | 3ème classe, blanc | | |
| sam 29 | Décollation de Saint Jean-Baptiste, Mém. de Sainte Sabine, Martyre | 3ème classe, rouge | 16h - 17h | |
| dim 30 | XIVème Dimanche après la Pentecôte, | 2ème classe, vert | | |
| lun 31 | Saint Raymond Nonnat, Confesseur | 3ème classe, blanc | | |

Honoraires des messes

1 messe : 17 €

1 neuvaine : 170 €

1 trentain : 680 €